

Décision n° P 2026 - 08

en date du 11/02/2026 portant délégation de signature du président
du directoire aux agents rattachés au directoire

Le président du directoire de l'établissement public Société des grands projets,

Vu la loi modifiée n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris,

Vu le décret modifié n°2010-756 du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris et notamment son article 18,

Vu le décret du 17 mars 2021 portant nomination à compter du 22 mars 2021 de M. Jean-François MONTEILS en tant que membre du directoire et président du directoire de l'établissement public Société du Grand Paris,

Vu la décision n° D 2025-29 du 24 septembre 2025 portant sur l'organisation de la Société des grands projets.

Décide :

Article 1^{er}

Bons de commande

Délégation est donnée aux agents de l'établissement désignés dans le tableau ci-dessous, dans la limite de leurs attributions et dans la limite de 500 000 euros HT pour signer, au nom du président du directoire les bons de commande en exécution des marchés ou des accords-cadres :

| |
|--|
| Mme Isabelle RIVIERE, directrice déléguée aux projets stratégiques |
| M. Deniz BOY, directeur délégué aux relations parlementaires |

Article 2

Exécution des marchés

Délégation est donnée aux agents désignés à l'article 1, dans la limite de leurs attributions et des montants fixés, quel que soit le montant du marché ou l'accord cadre auquel ces actes se rapportent, pour signer, au nom du président du directoire et dans la limite de ses attributions :

- Les actes spéciaux de sous-traitance ;
- Les certificats administratifs nécessaires au paiement des marchés ou des accords-cadres ;
- Les décisions de remises de pénalités ;
- La certification du service fait quel que soit le montant.

Article 3

La décision n°2025-43 du 10 juin 2025 est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée dans les conditions prévues à l'article 20 du décret 7 juillet 2010 susvisé.

Article 5

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication.

Fait à Saint Denis, le



Jean-François Monteils
Président du directoire